

Province de NAMUR  
-----  
Arrondissement de NAMUR  
-----  
**CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE  
DE PROFONDEVILLE**  
-----  
rue Jules Borbouse 66  
5170 BOIS-DE-VILLERS  
Tel. 081/ 43 22 50  
Fax. 081/ 43 22 79  
-----

## **APPEL A CANDIDATS**

### **LE C.P.A.S. DE PROFONDEVILLE CONSTITUE UNE RESERVE DE RECRUTEMENT CONTRACTUEL POUR LA FONCTION D'AIDE-MENAGER(E)**

#### **Fonction**

Vous réalisez des prestations ménagères (nettoyage, rangement, vaisselle, lessive, repassage, ...) aux domiciles de personnes âgées de l'entité (horaire à convenir entre 8h et 16h) et/ou au sein des bâtiments du Centre (horaire à convenir entre 6h et 20h).

#### **Conditions d'admissibilité**

Vous répondez impérativement aux conditions suivantes :

- Être belge ou de nationalité étrangère en possession d'un permis de travail ou de séjour ;
- Être âgé de dix-huit ans au moins ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être de bonne conduite, ainsi que l'exige la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer.

Vous disposez d'un moyen de locomotion personnel et vous êtes idéalement en possession du permis B.

#### **Profil**

Vous faites preuve d'autonomie dans votre travail.

Vous êtes organisé(e) et ponctuel(le).

Vous présentez les qualités humaines indispensables à la fonction ; que sont notamment la discrétion, la patience et la bienveillance.

#### **Modalités de candidature**

A peine de nullité, la candidature (qui consiste en une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae et d'un extrait de casier judiciaire récent (moins d'un mois) est adressée à l'attention de Madame Sophie DARDENNE, Présidente du CPAS de PROFONDEVILLE sis rue Jules Borbouse 66 à 5170 BOIS-DE-VILLERS, par pli recommandé à la poste ou déposée contre accusé de réception au service du personnel (même adresse) au plus tard le 21 juin 2019 à 16 heures (le cachet de la poste faisant foi pour les plis recommandés).